

Montréal, le 31 août 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Nicolas Dubé
Growling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.
3700 – 1 Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 3P4

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier de la Régie : R-4045-2018 Étape 3 de la phase 1**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour, requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses de l'AREQ à la demande de renseignements de la CETAC¹, dans le cadre de l'étape 3 de la phase 1 du dossier susmentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à l'AREQ un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, **soit jusqu'au 2 septembre 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

¹ Pièce [C-AREQ-0143](#).